

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/03/2022

Accueil des déplacés ukrainiens : mise en place d'une coordination départementale par la préfecture

La guerre déclenchée en Ukraine a d'ores et déjà conduit plusieurs centaines de milliers de personnes à fuir vers les pays voisins. À la demande du Président de la République, les services de l'État s'organisent en lien avec les élus pour mettre en place des solutions d'accueil pour ces personnes déplacées.

Le Gouvernement a écrit aux élus locaux le 28 février pour leur proposer de faire connaître les solutions et initiatives possibles dans leurs territoires en matière de prise en charge des déplacés ukrainiens.

La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, a réuni les services de l'État, la Ville de Paris et les acteurs associatifs pour organiser le dispositif de coordination qui se met en place. Un point Accueil-Ukraine a été, grâce à la mobilisation de ces différents acteurs, ouvert dès le jeudi 3 mars. Situé au 39 rue des cheminots, dans le quartier de Chapelle-Internationale (18ème arrondissement), il est ouvert chaque jour, week-end compris, de 9h à 18h. Les personnes déplacées y trouvent accueil, information et solutions au regard de leurs besoins (hébergement, appui dans leurs démarches administratives, réponse sanitaire et humanitaire).

A l'image de l'élan de solidarité qui se manifeste sur le territoire national, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris remercie ceux qui se mobilisent aux côtés de l'État dans le cadre de ce dispositif d'accueil.

Dans ce contexte international difficile, le préfet appelle également à la plus grande vigilance sur le risque élevé de cyberattaque pouvant atteindre les collectivités et les entreprises.

En savoir plus :





- La prise de parole de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, à l'issue de la réunion du 1^{er} mars avec les préfets et les services, est disponible [ici](#) ;
- Le courrier du ministre de l'Intérieur, de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales de la ministre chargée du logement et du Secrétaire d'État chargé de la Ruralité, adressé à l'ensemble des élus de la République est à retrouver [ici](#) ;

- Des informations à destination des ressortissants ukrainiens souhaitant accéder au territoire français et/ou y séjourner sont accessibles sur le [site du ministère de l'Intérieur](#).

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 @Prefet75_IDF   

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15